

# Revue de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **103 (1958)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'armement léger de l'infanterie française /

Les études menées en France ont abouti aux réalisations suivantes :

— un *pistolet-mitrailleur* de 9 mm MAT modèle 1949 (poids 4 kg, chargeur de 32 cartouches, portée efficace 200 m). Donc, arme à courte distance pouvant être utilisée dans le corps à corps.

— un *fusil semi-automatique* de 7.5 mm, modèle 49/56, fonctionnant par emprunt de gaz (poids 4 kg, chargeur de 10 cartouches, portée 400 m avec les organes de visée normaux et 600 m avec lunette de pointage). Ce fusil permet le lancement de grenades de 22 mm grâce à un dispositif spécial comprenant: un frein de bouche vissé au bout du canon, une bague coulissante permettant de régler à volonté l'enfoncement de l'empennage en fonction de la portée désirée, une grille de visée comportant des chevrons de visée gradués et pouvant être, soit inclinée à 45° et 60° pour le tir plongeant des grenades antipersonnel, soit complètement relevée pour le tir des grenades antichars.

— une *arme automatique* de 7.5 mm, modèle 1952, à culasse non calée, avec retard à l'ouverture (poids 10 kg, portée utile de 800 m en version *fusil-mitrailleur* et de 1200 m en version *mitrailleuse*, bandes métalliques à maillons détachables de 50 cartouches). L'affût utilisé est l'affût américain M 2 légèrement modifié pour recevoir le lien élastique. Cette arme automatique est l'une des plus modernes actuellement en service. Elle peut utiliser indifféremment la cartouche française de 7.5 mm ou la cartouche NATO de 7.62 mm. Fabriquée en série suivant les procédés les plus modernes des techniques d'emboutissage, elle est l'arme idéale standard du fusilier comme du mitrailleur et peut soutenir avantageusement la comparaison avec tous les matériels étrangers de ce type.

Dans un souci de *standardisation* au sein de l'Alliance atlantique, les Pays du pacte s'orientent vers le *principe* suivant : 2 armes, 1 calibre (7.62 mm) à savoir :

— un *fusil automatique* pouvant tirer par rafales et coup par coup, et rassemblant presque toutes les possibilités ci-dessus : du pistolet-mitrailleur, du fusil semi-automatique et de l'arme automatique, c'est-à-dire permettant :

- le tir à tuer à 400 et 600 m,
- le tir au corps à corps en période de crise,
- le lancement des grenades à fusil,
- le tir d'appoint en rafales sur bi-pied à 600 m,

— une *mitrailleuse légère* rappelant l'arme automatique française décrite ci-dessus.

En outre, un *pistolet-mitrailleur* pourrait être néanmoins fabriqué au profit de certaines catégories de combattants : personnels des services, personnels radio, conducteurs, etc.

La France poursuit ses études de fusil automatique : des prototypes sont en cours d'expérimentation et on peut admettre que leur mise au point et leur adoption ne saurait tarder.

(Extrait de *la Chronique du colonel Baude*, parue dans la *Revue de Défense nationale* de juillet 1958.

### Information

*Communiqué de la Société suisse des officiers.*

## **6<sup>e</sup> course d'orientation nocturne du 15/16 novembre 1958 à Saint-Gall**

### **RÈGLEMENT**

#### **I. But de la compétition**

A l'instigation de la Société suisse des Officiers, la Société des Officiers du Canton de Saint-Gall organisera, dans la nuit du 15/16 novembre 1958, une course d'orientation de nuit pour officiers, S.C.F., sous-officiers et soldats. Les participants devront s'orienter à l'aide de la carte et de la boussole, remplir des mis-